Colomiers (31): ivre, un migrant “ravage” une brasserie en pleine journée

08/05/2019 à 8h45

Au tribunal correctionnel de Toulouse, le président Didier Suc toise le prévenu de 27 ans qui lui fait face. Mardi 30 avril, en fin d’après-midi, ce sans domicile en situation irrégulière a pénétré dans la célèbre brasserie columérine «Le Cotton Club». Fortement alcoolisé, il s’en est pris au mobilier de l’établissement sans raison apparente. «Des tables, des chaises, une trentaine de verres, la vitrine principale… Rien ne vous a résisté ! Il a fallu que les employés se mettent à 4 pour vous maîtriser», résume le magistrat. Dans la mêlée, un salarié a reçu plusieurs coups de poing en s’interposant. Bilan : 6 jours d’arrêt de travail.

[…]

La facture rapportée par la brasserie est particulièrement salée : plus de 4 300 euros de dégradations.

[…]

À la barre, Me Agba, son avocat, a une tout autre analyse :

> *«Quand je vois le comportement qui a été le sien au moment des faits et après son placement en garde à vue, je m’interroge sur sa santé mentale, il dit entendre des voix !* ***Pourquoi quelqu’un qui est sans papier irait se mettre dans une telle situation ?»***

[…]

La Depeche